

Information liée au climat 2025

Corporation de développement des investissements du Canada



Reconnaissance du territoire

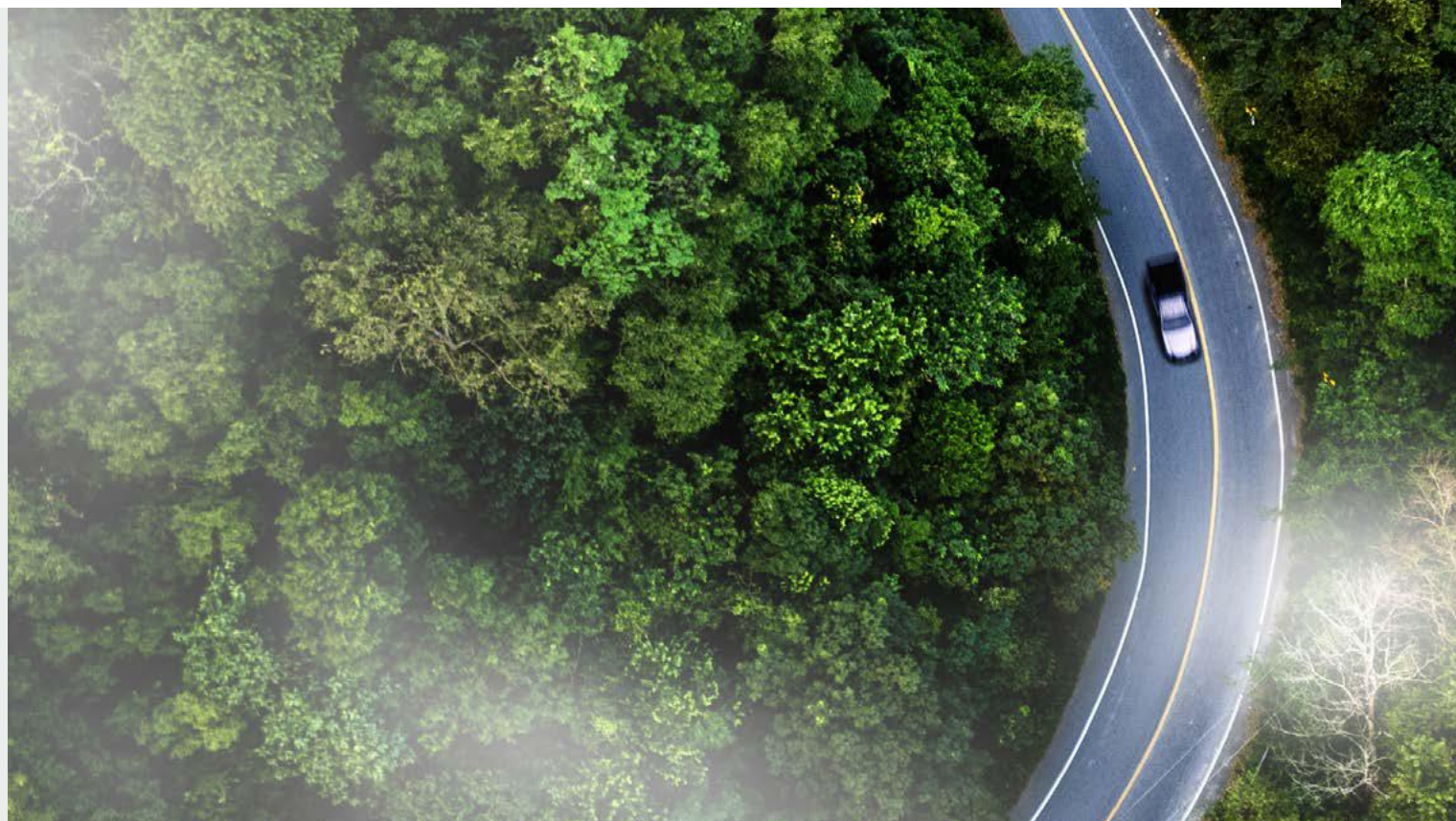
Le présent rapport présente l'information liée au climat communiquée par la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV).

En tant que société d'État fédérale, la CDEV exerce un mandat dans tout le Canada, pays où vivent un grand nombre de différents peuples autochtones représentant les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Elle exerce ses activités partout au pays sur des territoires autochtones non cédés, héritiers de longues et riches traditions. Nous nous engageons envers la vérité et la réconciliation avec les peuples autochtones et invitons nos employés, nos dirigeants, ainsi que tous les Canadiens, à jouer un rôle dans l'apprentissage, la compréhension et le respect de leur histoire, de leur culture et de leurs contributions à ce territoire que nous appelons le Canada.



Table des matières

2	Reconnaissance du territoire	24	GESTION DES RISQUES
3	Table des matières	25	Identification et évaluation des occasions et des risques liés au climat
4	À propos de ce rapport	26	Gestion des risques liés au climat
5	Message de la direction	27	Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) : Gestion des risques liés au climat chez Hibernia
7	À propos de la CDEV	28	MESURES ET OBJECTIFS
8	Groupe de sociétés de la CDEV	29	Mesures liées au climat
10	Faits saillants et chiffres importants en matière de rendement pour 2025	32	Fonds de croissance du Canada (FCC) : stimuler les investissements dans les occasions liées au climat
11	GOVERNANCE	33	Mise à jour sur le plan de réduction des émissions de la Corporation Trans Mountain
12	Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos filiales	34	PERSPECTIVES : 2026 ET AU-DELÀ
15	Surveillance par la CDEV de nos filiales	35	ANNEXES
16	Mise en place de la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)	36	Annexe A : Index du GIFCC
17	STRATÉGIE	37	Annexe B : Information complémentaire sur la CDEV et nos filiales
18	Notre approche en matière de changements climatiques		
19	Évaluation de l'importance relative du climat		



À propos de ce rapport

Ce rapport est notre quatrième publication annuelle présentant notre approche en matière de climat, notre rendement et nos réalisations au sein de notre groupe de sociétés.

Le groupe de sociétés de la CDEV comprend :

- Corporation Trans Mountain (CTM)
- Société de gestion Canada Hibernia (SGCH)
- Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC)
- Fonds de croissance du Canada inc. (FCC)
- Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)
- 16342451 Canada inc. (prêteur de Télésat Lightspeed)
- Canada Eldor inc. (CEI)
- Corporation d'innovation du Canada (CIC)

Portée du rapport

Le présent rapport reflète une approche comptable à l'échelle du groupe. Il présente les grandes lignes de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques, ainsi que les mesures et objectifs de la CDEV concernant les occasions et les risques liés au climat susceptibles d'influencer nos perspectives financières. Lorsque cela est pertinent, les mesures opérationnelles détaillées et les données sur le rendement sont communiquées au niveau des filiales qui sont touchées directement par le climat.

Bien que la CIC, CEI et 16342451 Canada inc. fassent partie du groupe CDEV, elles sont exclues de la portée du présent rapport. Au cours de la période considérée, la CIC n'a mené aucune activité commerciale, et CEI n'a pas supporté de coûts financiers significatifs liés à ses responsabilités ou obligations environnementales. Au 31 décembre 2025, le projet Télésat Lightspeed en est toujours à la phase de construction et n'a encore lancé aucune activité commerciale. Par conséquent, l'exposition de 16342451 Canada inc. aux risques liés au climat est jugée négligeable.

Rapports des filiales

Deux de nos filiales, la CTM et le FCC, publient leur propre information liée au climat. Les principales références relatives à leurs activités et à leur rendement en matière de climat sont intégrées tout au long du présent rapport, lorsque cela s'avère pertinent. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'approche adoptée par chaque filiale face aux occasions et aux risques liés au climat, veuillez consulter les documents suivants :

- [Rapport de développement durable 2025 de la CTM](#)
- [Rapport annuel 2025 du FCC](#)

Détails du rapport

Le présent rapport porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Sauf indication contraire, l'ensemble des données et des chiffres sont valables au 31 décembre 2025. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Conformément aux exigences obligatoires du gouvernement du Canada en matière de publication d'information liée au climat, la CDEV a adopté les recommandations du groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) dans le cadre de son rapport annuel. Veuillez consulter l'[annexe A](#) pour consulter l'index de ce dernier.

Le conseil d'administration de la CDEV a révisé et approuvé le rapport sur l'information liée au climat de 2025. Pour en savoir plus sur la CDEV et nos filiales, voir la page Web [Qui sommes-nous](#) de la CDEV et l'[annexe B](#).

Message de la direction

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport sur l'information liée au climat de 2025, établi conformément aux recommandations du groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Ce rapport témoigne de notre engagement constant en faveur de la transparence et de la responsabilité, et il présente en détail les progrès que nous avons accomplis dans la gestion des occasions et des risques liés au climat, tant au sein de la CDEV que dans l'ensemble des sociétés de notre portefeuille.



Elizabeth Wademan, Présidente et cheffe de la direction

Réaliser notre mandat

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte d'incertitude économique et géopolitique accrue. Dans ce climat, le rôle de la CDEV dans la promotion des priorités stratégiques nationales et la protection des intérêts commerciaux du Canada reste essentiel. Alors que les objectifs politiques se recoupent avec les capitaux privés et les marchés mondiaux, le gouvernement du Canada continue de compter sur la CDEV pour son expertise commerciale avérée, sa supervision et sa capacité d'exécution.

Notre portefeuille reflète la diversité des missions qui nous sont confiées par le gouvernement. Le groupe de sociétés de la CDEV comprend huit filiales et gère et supervise plus de 75 G\$ d'actifs publics. Tout au long de l'année 2025, la CDEV a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ces missions, tout en soutenant les priorités économiques et environnementales nationales plus larges :

- **Le Fonds de croissance du Canada (CGF)** a continué à dynamiser les ressources et l'expertise du Canada en libérant tout leur potentiel grâce à l'innovation, tant dans les secteurs émergents que traditionnels du tissu industriel. La Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (GAFCC, une filiale du FCC) a réalisé 10 opérations et s'est engagée à investir près de 3 G\$ sur une période de 12 mois.
- **La Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC)** a élargi son soutien aux entreprises canadiennes ayant besoin d'une aide financière pour faire face aux pressions commerciales, tout en maintenant l'obligation pour certains emprunteurs de publier leur propre information relative au climat. En 2025, la CFUEC a approuvé plus de 500 M\$ d'aide en faveur de grandes entreprises canadiennes dans des secteurs stratégiques.
- **La Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)** a émis sa première garantie de prêt destinée aux Autochtones, couvrant 400 M\$ sur un investissement total de 736 M\$ réalisé par 38 Premières Nations en vue d'acquiescer une participation de 12,5 % dans le réseau pipelinier de Westcoast d'Enbridge. Cela constitue une avancée vers le renforcement de la participation économique des populations autochtones aux grands projets à l'échelle nationale.

Gestion des occasions et des risques liés au climat

Pour remplir notre mission, nous devons également gérer un large éventail de facteurs climatiques au sein de notre groupe de sociétés. Au début de cette année, nous avons actualisé notre évaluation de l'importance relative du climat afin de relever les occasions et d'identifier les risques spécifiques liés au climat susceptibles d'influencer de manière raisonnable les résultats financiers consolidés de la CDEV.

D'un point de vue financier, cette évaluation a confirmé que les risques liés au climat auxquels est confrontée la CDEV, liés principalement à notre participation dans l'oléoduc Trans Mountain, l'emportent actuellement sur les occasions liées au climat qui s'offrent à nous. Toutefois, ces occasions au sein de notre portefeuille restent stratégiquement pertinentes et sont activement suivies et gérées. GAFCC a conclu sept opérations dans le domaine des technologies propres au cours de l'année, portant ainsi le montant total des engagements du FCC envers des entreprises et des fonds à plus de 950 M\$ depuis sa création.

La gestion des occasions et des risques liés au climat au sein du groupe de sociétés nécessite d'intégrer les enjeux climatiques dans l'analyse des investissements, la gestion responsable, le suivi et la reddition de compte. C'est pourquoi nous améliorons sans cesse notre approche en matière de climat afin de favoriser une prise de décision éclairée et stratégique, ainsi que la collaboration entre nos filiales.

Message de la direction suite

Maintien d'une surveillance rigoureuse

Pour faire face à l'incertitude économique et géopolitique actuelle, il faut un leadership fort et compétent. La CDEV continue d'assurer une surveillance active au sein de son groupe de sociétés, notamment en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat.

Notre objectif est de renforcer la gouvernance et la supervision de notre portefeuille, tout en permettant à nos filiales, sous la direction de leurs conseils d'administration indépendants, d'assumer pleinement leurs responsabilités en matière de gestion. Pour les nouvelles filiales, la CDEV apporte son soutien afin de faciliter leur mise en place, notamment en matière de recrutement des membres du conseil d'administration et des cadres dirigeants, de gestion de projet et d'activités de mobilisation. En 2025, la CDEV a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'un conseil d'administration et dans la nomination d'un président et chef de la direction et d'une cheffe des finances au sein de la CGPAC, renforçant ainsi la capacité de l'organisation à remplir sa mission. Nous avons également nommé de nouveaux présidents au sein des conseils d'administration de la CDEV et du FCC, garantissant ainsi le maintien du leadership et de l'expertise nécessaires pour guider nos entreprises.

Enfin, notre rôle de surveillance contribue à la résilience et à la responsabilité de notre groupe de sociétés, ce qui nous aide à créer de la valeur à long terme pour les Canadiens.

Perspectives

Pour l'avenir, nous restons déterminés à faire progresser les objectifs liés au climat conformément aux priorités du gouvernement du Canada et à fournir de l'information liée au climat utile à la prise de décision en matière de climat, conforme aux recommandations du GIFCC, afin de rendre compte de nos progrès.



Elizabeth Wademan

Présidente et cheffe de la direction

Corporation de développement des investissements du Canada



À propos de la CDEV

La CDEV opère à la croisée des politiques publiques et des marchés privés; elle est régulièrement sollicitée pour fournir des conseils et mener à bien des opérations financières cruciales, soutenir les objectifs politiques prioritaires et optimiser la valeur des actifs des entreprises dans l'intérêt supérieur du Canada.

Notre mission

La CDEV contribue à la prospérité économique du Canada en mettant à disposition son expertise financière et commerciale, en tant que conseillère de confiance et gestionnaire d'actifs actif auprès du gouvernement.

La CDEV a été constituée en 1982 en vertu des dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle appartient en totalité à Sa Majesté le Roi du chef du Canada. Il s'agit d'une société d'État fédérale qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Faisant le lien entre les objectifs du gouvernement et le secteur privé, la CDEV apporte une discipline commerciale au processus d'évaluation, de gestion et de dessaisissement d'actifs, ainsi qu'à d'autres initiatives qu'elle met en œuvre en partenariat avec le gouvernement du Canada.

Elle compte environ 45 employés; son siège social est situé à Toronto, elle dispose d'un bureau à Ottawa et d'équipes au sein des sociétés de son portefeuille réparties dans tout le pays.

Notre expertise

À travers nos quatre piliers d'expertise, la CDEV fournit au gouvernement du Canada une perspective unique et précieuse, doublée d'une expertise financière approfondie concernant les intérêts commerciaux les plus complexes et les plus diversifiés du pays.

1

**Services de
conseil financier
et commercial**

2

Gestion d'actifs

3

**Monétisation et
dessaisissement**

4

**Participation
économique des
Autochtones**

Groupe de sociétés de la CDEV

En tant que société mère, la CDEV gère plus de 75 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de son portefeuille diversifié de filiales détenues à 100 % :

La Financière Canada TMP Ltée (Financière TMP) accorde des financements à sa filiale, Corporation Trans Mountain (CTM), qui exploite le pipeline Trans Mountain. Dirigée par une équipe de direction expérimentée, CTM emploie plus de 700 personnes. La CDEV supervise la CTM dans le cadre d'un protocole d'entente qui définit les modalités de gouvernance, les obligations de reddition de comptes et les nominations au conseil d'administration. La direction de la CDEV participe activement au maintien de la santé financière de la CTM afin de favoriser sa monétisation future.

Année de création/constitution en société

2018

Secteur/industrie¹

Pétrole et gaz – secteur intermédiaire

La Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) détient et gère les participations minoritaires du gouvernement fédéral, à hauteur de 8,5 % dans le projet de développement d'Hibernia et de 5,67 % dans l'unité d'extension sud d'Hibernia, qui constituent ensemble le gisement pétrolier d'Hibernia, situé au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia est géré par la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée. La SGCH est dirigée par un président basé à Calgary et par une équipe expérimentée issue du secteur pétrolier, qui apporte son expertise dans les domaines des opérations techniques, du marketing, du transport et de la finance.

Année de création/constitution en société

1993

Secteur/industrie¹

Pétrole et gaz – production

La Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (CFUEC)³ gère le Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE), qui a cessé d'accepter de nouvelles demandes en 2022, et administre le Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane (CGETDD) afin de soutenir les grandes entreprises canadiennes confrontées à des difficultés de financement liées aux droits de douane. La CFUEC est dirigée par une présidente et cheffe de la direction, et les services de gestion sont assurés par la CDEV dans le cadre d'une entente de prestation de services.

Année de création/constitution en société

2020

Secteur/industrie¹

CUGE : Compagnies aériennes

CGETDD : Producteurs d'acier, métaux et exploitation minière

10 G\$ Valeur totale du mandat

Montant des prêts accordés ou garantis²

CUGE : 2,14 G\$

CGETDD : 515 M\$

Le Fonds de croissance du Canada (FCC)³ a pour mission de constituer un portefeuille d'investissements financièrement prudent, destiné à mobiliser des investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de favoriser une croissance rapide et à grande échelle de l'économie canadienne sur la voie de la réduction des émissions, dans le but de préserver la compétitivité du pays à l'échelle mondiale sur le long terme. La CDEV et le FCC ont signé une convention de gestion de placements (CGP) avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (OIRPSP) et sa filiale, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (CGFIM), en vertu duquel cette dernière fournit des services de gestion d'investissements au FCC et à son conseil d'administration.

Année de création/constitution en société

2022

Secteur/industrie¹

Ressources renouvelables et énergies alternatives, métaux et exploitation minière, infrastructures

15 G\$ Valeur totale du mandat

4,9 G\$ Valeur des engagements²

1. Au 31 décembre 2025. Les secteurs et les industries reflètent le Système de classification des industries durables du SASB.

2. À compter de la date de constitution jusqu'au 31 décembre 2025.

3. Les résultats financiers de cette filiale n'ont pas été intégrés dans les résultats consolidés de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Groupe de sociétés de la CDEV suite

La Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)³ met en œuvre le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (PGPA) afin de soutenir les prises de participation des Autochtones dans des projets d'envergure. Avec le soutien de la CDEV et sous la direction d'un président et cheffe de la direction, la CGPAC procède à l'examen approfondi des demandes admissibles au titre du PGPA et gère les garanties de prêt à long terme.

Année de création/constitution en société

2024

Secteur/industrie¹

Ouvert à tous les secteurs, à l'exception du jeu

10 G\$ Valeur totale du mandat

400 M\$ Montant des prêts accordés ou garantis²

16342451 Canada inc. (prêteur à Télésat Lightspeed) gère le prêt de 2,14 G\$ accordé par le gouvernement du Canada au projet Telesat Lightspeed. Cette société gère le prêt, y compris les modifications, les dérogations, les mesures d'exécution et tout bon de souscription ou action y afférent, et pourrait à l'avenir gérer d'autres prêts gouvernementaux ou détenir des actifs pour le compte du gouvernement. La phase de construction du projet de Télésat Lightspeed devrait durer cinq ans.

Année de création/constitution en société

2024

Secteur/industrie¹

Technologie et communications

2,14 G\$ Valeur totale du mandat

581 M\$ Montant des prêts accordés ou garantis²

Canada Eldor inc. (CEI) assume les responsabilités restantes en matière d'élimination des déchets nucléaires de faible activité et de démantèlement d'un ancien site minier. Elle n'exerce pas d'activités commerciales. La CDEV supervise CEI afin de s'assurer que la société respecte les obligations qui lui incombent en vertu du contrat d'achat et de vente conclu en 1988 avec Cameco inc.

Année de création/constitution en société

1988

Secteur/industrie¹

Métaux et mines

La Corporation d'innovation du Canada (CIC) a pour mandat d'aider les entreprises à maximiser leurs investissements en recherche et développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Constituée en février 2023, elle sera pleinement en activité au plus tard en 2026-2027, selon l'annonce du gouvernement du Canada en décembre 2023.



1. Au 31 décembre 2025. Les secteurs et les industries reflètent le Système de classification des industries durables du SASB.

2. À compter de la date de constitution jusqu'au 31 décembre 2025.

3. Les résultats financiers de cette filiale n'ont pas été intégrés dans les résultats consolidés de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Faits saillants et chiffres importants en matière de rendement pour 2025

Depuis 2010, le groupe de sociétés de la CDEV a reversé plus de **11,2 G\$** au gouvernement du Canada.

CDEV

Plus de 75 G\$

en actifs et initiatives gouvernementaux

Plus de 43

ans d'activité

8

filiales et 45 salariés

10

projets de conseil financier menés à bien en 2025 au sein de quatre ministères

CTM

1,7 G\$

reversés au gouvernement du Canada en 2025

Capacité du pipeline

triplée

depuis l'achèvement du projet d'agrandissement

CFUEC

Lancement d'une facilité de prêt de

10 G\$

pour soutenir les grandes entreprises canadiennes susceptibles d'être touchées par de nouveaux droits de douane

515 M\$

en engagements de prêts approuvés

CGPAC

La plus importante garantie de prêt jamais accordée à des collectivités autochtones dans l'histoire du Canada :

400 M\$ versés à

38 Premières Nations en échange d'une participation de 12,5 % dans le réseau pipeline de Westcoast d'Enbridge

SGCH

2,70 G\$

en dividendes cumulés

375 M\$

de participation au bénéfice net cumulé au niveau fédéral

801 M\$

en impôt fédéral sur le revenu

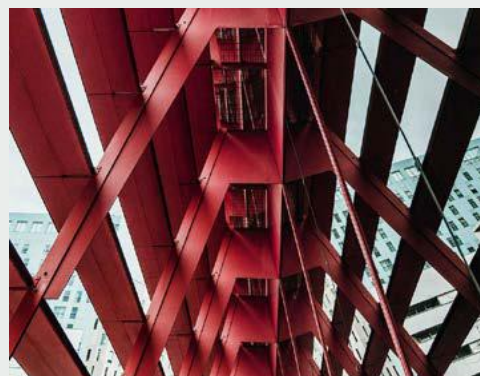
FCC

15 G\$

pour catalyser les investissements du secteur privé dans l'économie du Canada

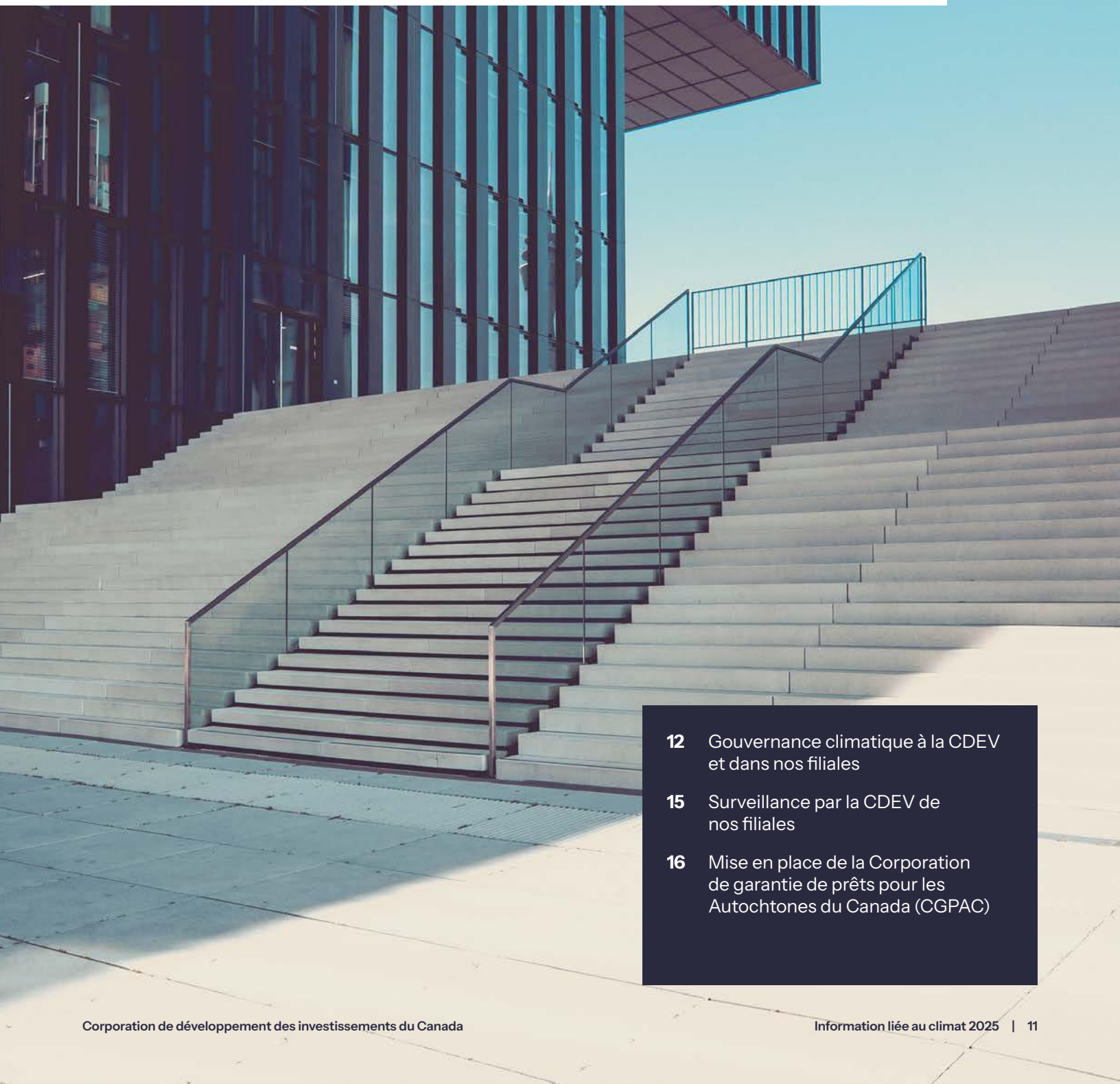
4,9 G\$

engagés dans 18 investissements à ce jour



Gouvernance

Cette section donne un aperçu de notre gouvernance à l'égard des risques et des occasions liés au climat.



- 12** Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos filiales
- 15** Surveillance par la CDEV de nos filiales
- 16** Mise en place de la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)

Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos filiales

La CDEV mène ses activités dans une optique commerciale, conformément aux orientations stratégiques et aux priorités du gouvernement du Canada. Compte tenu de son mandat et conscient que le changement climatique présente à la fois des risques systémiques et des occasions stratégiques, la CDEV a mis en place une structure de gouvernance cohérente qui intègre officiellement les considérations climatiques dans la supervision du conseil d’administration et la direction générale.

Au plus haut niveau, le conseil d’administration de la CDEV assure la supervision de l’ensemble des occasions et des risques liés au climat, en veillant à ce que ceux-ci soient intégrés dans ses processus de gouvernance et de gestion des risques. L’équipe de direction de la CDEV est chargée de la gestion et du suivi des occasions et des risques liés au climat au sein de l’ensemble de ses filiales.

Nous résumons ci-dessous, dans le tableau suivant, notre approche en matière de gouvernance en matière de climat, tant au sein de la CDEV que dans nos filiales.

Approche de gouvernance climatique¹

	Supervision par le conseil	Responsabilité de la direction
CDEV	Le conseil d’administration de la CDEV doit assurer la supervision des risques critiques, notamment ceux liés au climat². Le conseil d’administration et le comité d’audit de la CDEV continuent de veiller à l’exactitude et à la fiabilité des informations utiles à la prise de décision, tant dans les rapports financiers que dans ceux relatifs aux risques climatiques.	La présidente et cheffe de la direction de la CDEV détient le plus haut niveau de responsabilité à l’égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l’évaluation et de la gestion des occasions et des risques liés au climat. La direction de la CDEV présente au conseil l’information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat dans son cadre de signalement des risques.
CTM ³	Le conseil d’administration de la CTM est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat. Cela comprend la révision des objectifs et des programmes, la supervision de la gestion des occasions et des risques liés aux critères ESG, le suivi du rendement et des rapports en matière d’ESG, ainsi que la supervision de l’affectation des ressources nécessaires pour répondre aux exigences et réglementations en matière d’environnement, de santé et de sécurité, ainsi qu’à toute autre exigence et réglementation pertinente. Le conseil d’administration de la CTM reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée l’entreprise, y compris les risques environnementaux et sociaux, et recense et évalue séparément les risques liés au climat. Le comité de l’environnement, de la santé, de la sécurité et du développement durable du conseil d’administration de la CTM reçoit des rapports trimestriels de la direction générale de cette dernière concernant le rendement et les enjeux liés à l’environnement et à la sécurité.	La direction générale est directement responsable de : • Diriger l’élaboration et la mise en œuvre des programmes et activités en matière d’ESG, y compris les mesures liées au climat; • Surveiller les progrès, le rendement et les rapports sur les questions liées au climat et en matière d’ESG; • Diriger les démarches de mobilisation et de défense d’intérêts externes en matière de climat.

1. À la suite des récentes nominations d’un nouveau président du conseil d’administration et d’un nouveau président et chef de la direction, le CGPAC s’emploie actuellement à officialiser ses processus de gouvernance et de gestion des risques liés au climat. Des mises à jour seront fournies dans les prochains rapports. Un nouveau président, Michael Bonshor, a été nommé au conseil d’administration de la CGPAC le 10 mars 2025. Le nouveau président et chef de la direction de la CGPAC, Kristan Straub, a été nommé le 13 janvier 2026.

2. Un nouveau président, Dwight Ball, a été nommé au conseil d’administration de la CDEV le 5 novembre 2025.

3. Un nouveau président, Don Lindsay, a été nommé au conseil d’administration de la CTM le 24 février 2026. Pour plus d’informations sur la gouvernance en matière de climat de la CTM, consulter son [rapport de développement durable 2025](#).

Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos filiales suite

	Supervision par le conseil	Responsabilité de la direction
SGCH	Le conseil d'administration de la SGCH assure la surveillance des risques cruciaux, y compris ceux liés au climat¹. Le conseil d'administration et le comité d'audit de la SGCH continuent de veiller à l'exactitude et à la fiabilité des informations utiles à la prise de décision, tant dans les rapports financiers que dans ceux relatifs aux risques climatiques.	La présidente et cheffe des finances de la SGCH détient le plus haut niveau de responsabilité à l'égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés au climat. La direction de la SGCH présente au conseil d'administration l'information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat.
CFUEC	Le conseil d'administration de la CFUEC assure la surveillance des risques cruciaux, y compris ceux liés au climat. Le conseil d'administration et le comité d'audit de la CFUEC continuent de veiller à l'exactitude et à la fiabilité des informations utiles à la prise de décision, tant dans les rapports financiers que dans ceux relatifs aux risques climatiques.	La présidente et cheffe de la direction² de la CFUEC détient le plus haut niveau de responsabilité à l'égard des enjeux climatiques. Elle est responsable du recensement, de l'évaluation et de la gestion des occasions et des risques liés au climat. La direction de la CFUEC présente à son conseil d'administration l'information et les mises à jour semestrielles sur les risques liés au climat.
FCC ³	Conformément à la convention de gestion de placements, le conseil d'administration du FCC a délégué à la GAFCC toutes les décisions relatives aux actifs et aux activités du FCC, y compris toutes les décisions d'investissement et la gestion efficace des occasions et des risques liés au climat, conformément au mandat et aux objectifs stratégiques du FCC, sans directive ni influence indue de la part du gouvernement du Canada. La GAFCC présente chaque année au conseil d'administration du FCC un rapport sur les critères de rendement du FCC, comprenant notamment des mesures liées au climat ainsi qu'un rapport au GIFCC. La GAFCC rend également compte publiquement au nom du FCC, afin de favoriser la transparence en matière de gestion de l'impact du portefeuille sur le long terme.	Le conseil d'administration de la GAFCC a mis en place le comité d'évaluation de l'impact, du risque et des placements (CEIRP) qui examiner et approuve tous les investissements du FCC. Les mémoires d'approbation des investissements soumis au CEIRP comprennent des analyses de l'impact des investissements potentiels, en recourant, dans la mesure du possible, à des mesures quantitatives, y compris des mesures liées au climat, afin d'étayer une prise de décision rigoureuse et fondée sur des données concrètes. Veiller à ce que les investissements soient réalisés conformément au mandat du FCC est une priorité pour tous les échelons de la direction de la GAFCC. La fonction de mesure et gestion de l'impact de la GAFCC rend compte directement à l'équipe de direction, et la prise en compte des critères de rendement du FCC, y compris ses objectifs liés au changement climatique, est intégrée dans l'ensemble des processus de planification stratégique, de diligence raisonnable, de gestion de portefeuille et de suivi.



1. Une nouvelle présidente, Jennifer Reynolds, a été nommée au conseil d'administration de la SGCH le 15 janvier 2026.
 2. La nouvelle présidente et cheffe de la direction de la CFUEC, Lorraine Audsley, a été nommée le 24 février 2026.
 3. Une nouvelle présidente, Corinne Boone, a été nommée au conseil d'administration du FCC le 1^{er} mars 2025. Pour plus d'informations sur la gouvernance en matière de climat du FCC, consulter son [rapport annuel 2025](#).

Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos filiales suite

Compétences et aptitudes en matière de climat

Afin d'assurer une supervision et une gouvernance efficaces, le conseil d'administration de la CDEV rassemble des compétences variées dans 14 domaines spécifiques, dont le changement climatique. Nous définissons les compétences en matière de changement climatique comme une expérience ou des connaissances avérées dans les domaines de la stratégie climatique et de la décarbonisation, ainsi que dans ceux des activités et programmes liés aux risques et opportunités significatifs en matière de climat, et à la reddition de compte correspondante. La matrice des compétences 2025 ci-dessous résume l'ensemble des compétences du conseil d'administration.

En 2025, la CDEV a poursuivi ses efforts de renouvellement au sein du conseil d'administration et de la direction afin de renforcer la supervision de notre portefeuille, de plus en plus diversifié et complexe. Cela a notamment consisté à nommer de nouvelles personnes à la présidence au sein des conseils d'administration de la CDEV, de la CGPAC et du FCC, ainsi qu'à recruter de nouveaux administrateurs au sein de l'ensemble des sociétés du groupe de sociétés de la CDEV. Cette base d'expérience élargie facilite la prise de décision et aide cette dernière à gérer efficacement d'importants biens publics.

De plus, afin de garantir que la gouvernance reste en phase avec des normes mondiales en constante évolution, les membres de conseil d'administration suivent régulièrement des formations sur les tendances en matière de climat actuelles et émergentes, ainsi que sur les thèmes liés aux risques et opportunités significatifs en matière de climat auxquels est confronté la CDEV.

Compétence	D. Ball	A. Damley	J. Reynolds	S. Rosch	S. Strickland	E. Wademan
Sens des finances		●	●	●	●	●
Expérience au sein de conseils d'administration	●	●	●	●	●	●
Banque d'investissement/Capital-investissement/ Fusions-acquisitions/Financement de projets	●	●	●	●		●
Secteur public/Gouvernement	●	●	●	●	●	●
Changement climatique	●	●	●	●	●	●
Critères de gouvernance	●	●	●	●	●	●
Planification stratégique	●	●	●	●	●	●
Gestion des risques		●	●	●	●	●
Partenaires autochtones	●	●			●	●
Ressources humaines et rémunération	●	●	●	●	●	●
Secteur des ressources naturelles	●	●	●	●	●	●
Technologies de l'information		●				
Infrastructures/Développement de projets	●	●			●	
Titre professionnel en comptabilité		●				

Exigences en matière de rapports sur le climat pour les emprunteurs

Afin de démontrer l'engagement de la CDEV en faveur d'une gouvernance en matière de climat solide et de pratiques de publication rigoureuses, la CFUEC, une de ses filiales, exige de certains emprunteurs qu'ils publient chaque année des informations financières liées au climat, conformément aux recommandations du GIFCC. Ces rapports présentent en détail les mécanismes de gouvernance, les stratégies, les politiques et les pratiques mises en œuvre pour gérer les risques et saisir les opportunités en matière de climat, et soutiennent les engagements pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Paris ainsi que son objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Ces rapports permettent à la CFUEC de se faire une idée du rendement en matière de climat de l'emprunteur et de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), des informations qui servent de base au calcul des émissions liées aux prêts financés par la CDEV. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la rubrique sur les [émissions liées aux prêts financés \(filiales non consolidées\)](#) » dans la section Mesures et objectifs.

Collaboration en matière d'action climatique

La CDEV participe au groupe de travail des sociétés d'État sur la durabilité et à la communauté de pratique sur l'écologisation des sociétés d'État, soutenant ainsi l'alignement sur la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada. En renforçant ses capacités internes, la collaboration et la sensibilisation aux questions climatiques, la CDEV soutient la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au Canada tout en assurant une gestion rigoureuse des actifs publics.

Surveillance par la CDEV de nos filiales

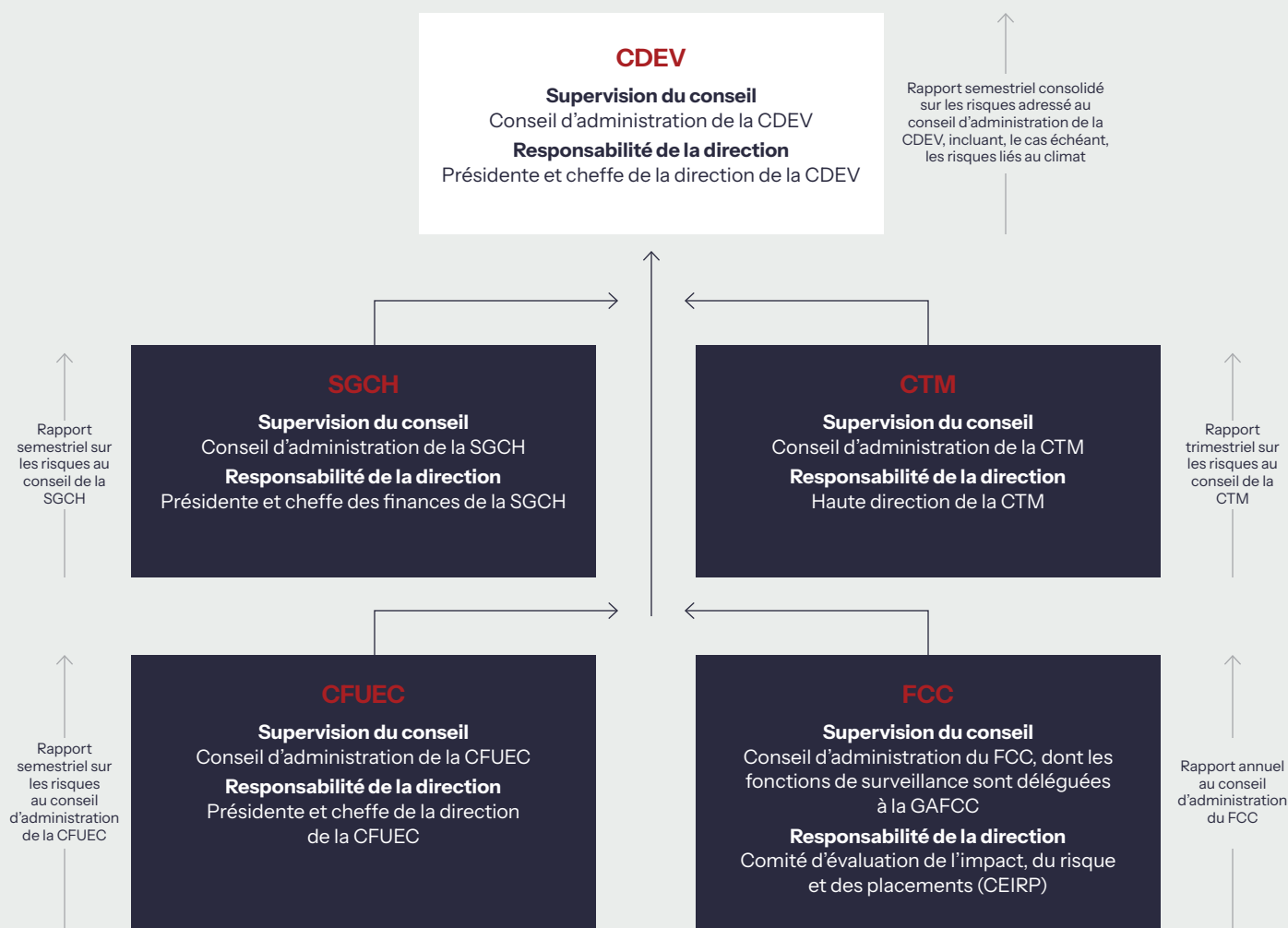
La CDEV assure une présence forte en matière de gouvernance au sein de nos filiales, notamment en matière de suivi des risques liés au climat. Outre la supervision des risques liés au climat au sein de la CDEV, le conseil d'administration assure le suivi de ces risques dans chacune des filiales au moyen de ses structures de contrôle et de reddition de compte.

La présidente et cheffe de la direction de la CDEV ainsi que plusieurs membres de son conseil d'administration siègent généralement aux conseils d'administration de la CFUEC, du FCC

et de la CTM, ce qui leur permet d'assurer un contrôle direct des activités et du rendement de ces filiales en matière de climat.

Le conseil d'administration de la CDEV assure la supervision des risques liés au climat grâce à un examen semestriel du rapport consolidé sur les risques de la CDEV. Le présent rapport rend compte des risques en matière de climat et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) plus généraux identifiés par la CDEV et ses filiales dans le cadre de leurs processus respectifs de gestion des risques.

Aperçu de la gouvernance en matière de risque au sein de la CDEV et de nos filiales¹



1. La CGPAC est actuellement en train de formaliser ses processus de rapport sur les risques de ses filiales. Au 31 décembre 2025, aucun risque ni occasion en matière de climat présentant une importance financière pour la CGPAC n'était inclus dans le rapport consolidé sur les risques de la CDEV.

Mise en place de la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC)

Afin de faire progresser la réconciliation économique avec les peuples autochtones du Canada et d'élargir l'accès à des capitaux abordables pour les groupes autochtones, le gouvernement du Canada a reconnu l'expertise financière de la CDEV et lui a confié la mise en œuvre du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (PGPA), doté d'une enveloppe de 10 G\$. Par l'intermédiaire d'une filiale nouvellement créée – la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (CGPAC), la CDEV a piloté tous les aspects de la mise en œuvre, notamment l'infrastructure du programme, la communication à l'échelle nationale, le traitement des demandes, la vérification préalable des projets et la stratégie de marque.

Mise en place d'un leadership indépendant

La CDEV a joué un rôle déterminant dans la mise en place du conseil d'administration de la CGPAC, qui a ensuite mené une recherche nationale rigoureuse aboutissant à la nomination de Kristan Straub au poste de président et chef de la direction, à compter du 13 janvier 2026. Membre de la Première Nation de Henvey Inlet et de French River n° 13, M. Straub apporte plus de 25 ans d'expérience internationale dans le secteur minier, couvrant l'exploration minière, les opérations minières et métallurgiques, ainsi que des fonctions de direction, et peut se prévaloir d'un solide bilan dans la réalisation de projets complexes en partenariat avec les collectivités autochtones.

Ouverte au monde des affaires

La CGPAC est pleinement opérationnelle et gère activement son portefeuille de garanties de prêts à long terme. Elle a examiné de nombreuses demandes, organisé plus de 300 réunions dans le cadre de ses actions de sensibilisation continues et procède actuellement à une vérification préalable financière et commerciale des demandes admissibles dans le cadre du PGPA.

En 2025, la CGPAC a accordé sa première garantie de prêt, d'un montant de 400 M\$, afin d'aider 38 Premières Nations de Colombie-Britannique à réaliser un investissement de 736 M\$ en vue d'acquérir une participation de 12,5 % dans le réseau pipelinier Westcoast d'Enbridge. Cette transaction représente la plus importante garantie de prêt pour les Autochtones de l'histoire du Canada et établit un modèle reproductible pour la participation autochtone au capital dans les grands projets partout au pays¹.



Objectifs stratégiques de la CGPAC

- 1 **Promouvoir la réconciliation économique et l'autodétermination des Autochtones au Canada**
- 2 **Débloquer l'accès à des capitaux abordables pour les groupes autochtones**
- 3 **Faciliter les partenariats entre les populations autochtones et les entreprises du secteur privé**
- 4 **Réaliser de meilleurs projets guidés par le leadership et les connaissances autochtones**
- 5 **Renforcer les capacités des Autochtones en matière d'affaires et d'accords commerciaux**



**LA CORPORATION DE GARANTIE DE PRÊTS
POUR LES AUTOCHTONES DU CANADA**

1. Le 10 mars 2026, la CGPAC a accordé sa deuxième garantie de prêt dans le cadre du Programme fédéral de garantie de prêts pour les Autochtones. Pour plus d'informations, consultez : <https://cdev.gc.ca/fr/deuxieme-garantie-de-pre-emise-dans-le-cadre-du-programme-de-garantie-de-prets-pour-les-autochtones-du-gouvernement-federal>.

Stratégie

Cette section décrit les incidences réelles et éventuelles des risques et des occasions liés au climat, au sens des recommandations du GIFCC, sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière.

- 18** Notre approche en matière de changements climatiques
- 19** Évaluation de l'importance relative du climat

Notre approche en matière de changements climatiques

En tant que société d'État fédérale responsable de gérer des actifs publics stratégiques et de fournir une expertise financière et commerciale spécialisée au nom du gouvernement du Canada, la CDEV reconnaît que sa capacité à identifier et gérer les risques et occasions liés au climat est directement liée à son efficacité à soutenir une croissance économique durable.

Notre portefeuille d'actifs diversifié, qui va des grandes infrastructures énergétiques aux investissements dans les secteurs de croissance respectueux de l'environnement, présente différents risques et opportunités liés au climat, en fonction du modèle

économique et du contexte opérationnel de chaque filiale. Cela signifie qu'il n'existe pas d'approche unique valable pour tous; chaque filiale doit en effet aborder et gérer les risques et les opportunités liés au climat qui sont propres à sa mission.

Cette approche sur mesure et pragmatique permet à la CDEV de relever le double défi consistant à optimiser la valeur à long terme de ses actifs énergétiques et à développer à grande échelle les technologies propres, tout en respectant une discipline commerciale rigoureuse et en générant des rendements élevés pour le gouvernement du Canada.

Notre approche face au changement climatique repose sur trois axes stratégiques :

Piliers	Mesures clés
Rehausser l'atténuation des risques liés au climat dans le cadre de notre stratégie commerciale	En 2026, nous avons mené une évaluation de l'importance relative du climat afin de cerner les risques et les occasions liés au climat qui affectent la CDEV et nos filiales, et d'identifier ceux qui sont susceptibles d'avoir le plus grand impact sur notre valeur à long terme.
Explorer les possibilités de renforcer la résilience aux répercussions physiques du changement climatique	En 2024, nous avons mené une analyse qualitative des scénarios pour la CDEV et les filiales pertinentes (y compris un scénario de 2 °C ou moins) afin de mieux comprendre la résilience de notre stratégie et de soutenir nos processus de prise de décision. Pour plus de détails sur la méthodologie et les résultats de l'analyse des scénarios climatiques réalisée par la CDEV, consultez notre rapport sur l'information liée au climat de 2024 . La CTM, notre principale filiale, continue de s'appuyer sur l'analyse des scénarios climatiques et les résultats de l'évaluation de la matérialité du climat pour : - Contribuer à la planification à long terme et à la conception des infrastructures, notamment en ce qui concerne les normes du réseau, le renforcement des infrastructures et les décisions de modification de tracé dans les zones à haut risque (p. ex. la modification du tracé d'un tronçon de pipeline de 900 mètres en 2024 afin d'atténuer les risques d'avalanche et de chutes de pierres); - Intégrer la résilience dans les opérations grâce à un suivi renforcé (conditions météorologiques, cours d'eau, risques géologiques), à une maintenance et à des inspections proactives, à une préparation aux situations d'urgence et à des adaptations de conception (p. ex. résistance aux inondations, prise en compte de l'élévation du niveau de la mer et protections contre le stress thermique).
Améliorer la communication d'informations liées au climat conformément aux recommandations du GIFCC	Nous continuons à adopter une approche progressive et pragmatique pour la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, qui s'inscrit globalement dans le rythme préconisé par le groupe d'experts sur la finance durable ¹ .

1. Gouvernement du Canada, Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable.

Évaluation de l'importance relative du climat

Les évaluations de l'importance relative du climat constituent un élément fondamental de notre approche en matière de changement climatique. En 2022, nous avons réalisé notre première évaluation de la matérialité financière relative au climat (évaluation de l'importance relative du climat) afin de cerner les risques et les occasions liés au climat qui ont une incidence tant sur la CDEV que sur nos filiales. Depuis lors, le paysage de la publication d'informations climatiques a rapidement évolué, et notre portefeuille s'est élargi pour inclure trois nouvelles filiales. Ces changements, associés à la bonne pratique consistant à actualiser les évaluations de l'importance relative tous les 3 à 5 ans, nous ont amenés à mettre à jour cette évaluation en 2026.

Notre approche en matière d'évaluation des risques et des occasions liés au climat

L'évaluation de l'importance relative du climat a permis d'identifier les risques et les occasions liés au climat susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le rendement et les flux de trésorerie de la CDEV à court terme (0 à 3 ans), à moyen terme (4 à 10 ans) et à long terme (11 à 20 ans).

Notre approche s'est appuyée sur les cadres et normes pertinents en matière de développement durable, notamment les recommandations du GIFCC et les normes canadiennes de publication d'informations sur le développement durable des *Normes canadiennes d'information sur la durabilité* (NCID 2). Nous avons évalué l'exposition inhérente de la CDEV en analysant la gravité et la probabilité des risques physiques et des risques liés au climat, conformément à notre politique, à notre cadre et à nos normes en matière de gestion des risques d'entreprise (GRE). Pour en savoir plus sur notre approche en matière de GRE, voir la [Gestion des risques](#).

Réalisée avec le concours d'un expert indépendant, cette évaluation s'est concentrée sur la CDEV et les filiales de notre groupe de sociétés qui présentent l'exposition intrinsèque la plus élevée aux risques et occasions liés au climat, compte tenu de leurs activités commerciales et de leur contribution au chiffre d'affaires annuel de la CDEV. L'importance relative financière a été évaluée au niveau du groupe de sociétés de la CDEV et validée par les membres de notre équipe de direction, notamment le chef des finances.

Définir les thèmes liés au climat et le cadre d'évaluation

- Définir les thèmes pertinents en s'appuyant sur la classification des risques et occasions liés au climat établie par le GIFCC
- Identifier les risques et les occasions liés au climat en s'appuyant sur la stratégie climatique de la CDEV, son modèle économique et sa chaîne de valeur¹
- Définir un cadre d'évaluation en s'appuyant sur les critères de GRE de la CDEV, les horizons stratégiques et le seuil d'importance relative financière



Évaluer les risques et les occasions liés au climat

- Évaluer l'exposition aux risques liés au climat en analysant l'importance intrinsèque, la probabilité et l'horizon temporel de chaque risque et occasion
- Identifier les effets potentiels de chaque risque ou occasion sur la situation financière, le rendement et les flux de trésorerie de la CDEV



Évaluer et valider l'importance relative financière

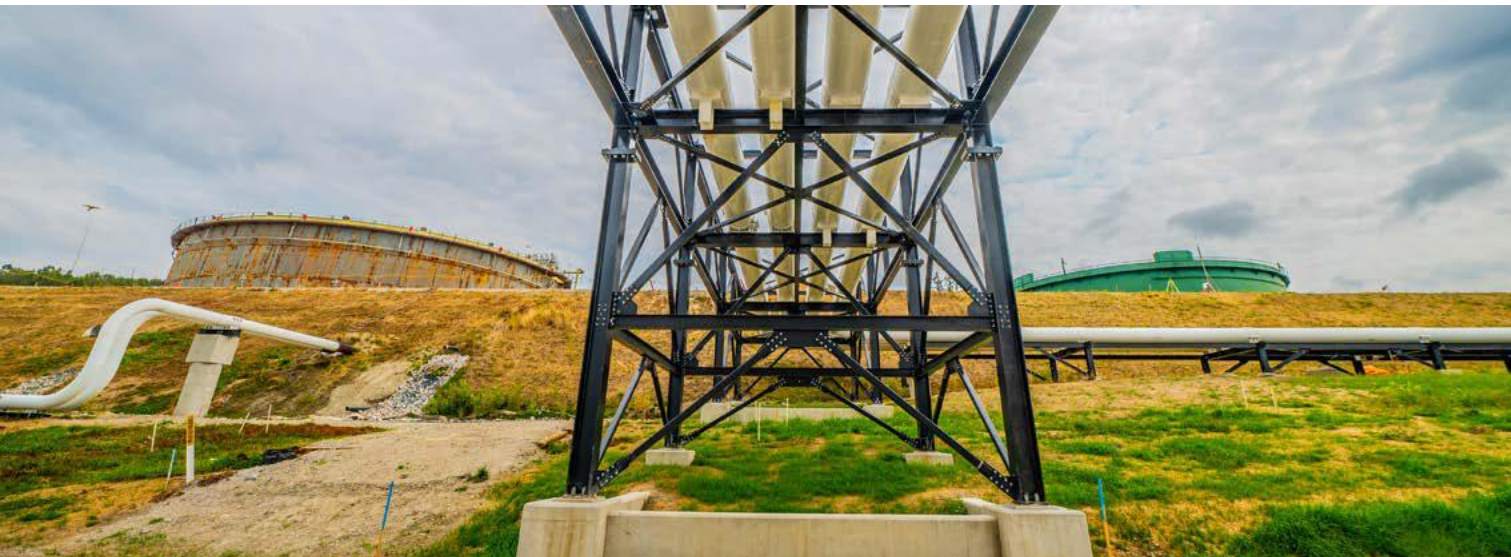
- Faire intervenir la CDEV et les filiales concernées afin de valider les évaluations relatives à l'importance, à la probabilité et à l'horizon temporel des principaux risques et occasions
- Examiner les résultats avec la haute direction et le conseil d'administration de la CDEV afin de valider et de confirmer les risques et occasions significatifs liés au climat pour la CDEV

1. L'évaluation portait sur la CTM, la SGCH, la CFUEC, le FCC, la CGPAC et 16342451 Canada inc. (prêteur de Téliat Lightspeed). Comme il est indiqué ci-dessus, les incidences climatiques futures de CEI étant limitées du fait de la nature de ses activités, ce rapport ne présente pas d'évaluation de la stratégie et des incidences climatiques de CEI. Les activités de la CIC en 2023 étant limitées, ce rapport ne présente pas non plus d'évaluation de la stratégie et des incidences climatiques de la CIC.

Évaluation de l'importance relative du climat suite

Compte tenu de la nature évolutive et complexe des risques et occasions liés au climat, nous continuerons à réexaminer chaque année notre évaluation de la matérialité climatique dans le cadre de notre processus d'évaluation des risques, afin que nos priorités en matière de climat et nos communications se concentrent sur les facteurs les plus susceptibles d'influencer la valeur de notre organisation.

L'évaluation de l'importance relative réalisée par la CDEV n'empêche pas les filiales de mener leurs propres évaluations à l'avenir. Le cas échéant, ces éléments pourront être intégrés dans l'examen annuel de l'importance relative réalisé par la CDEV.



Risques et occasions significatifs liés au climat

Les risques et occasions liés au climat trouvent leur origine au niveau des filiales, puis sont remontés à la CDEV, en sa qualité de société mère. L'importance relative financière a été évaluée dans l'ensemble de la CDEV plutôt que pour chaque filiale prise individuellement.

Notre analyse a permis de déterminer que l'exposition financière la plus importante de la CDEV provient de la CTM et de la SGCH, compte tenu de la nature de leurs activités, de leur exposition inhérente aux facteurs liés au climat et de leur contribution au chiffre d'affaires annuel de la CDEV.

Le tableau à droite présente un résumé consolidé des risques et occasions significatifs liés au climat auxquels est confrontée la CDEV :

	Risques ou occasions liés au climat	CDEV
Risques liés au climat	Risques physiques aigus	✓
	Risques physiques chroniques	✓
	Risques liés aux politiques et risques juridiques	✓
	Risques liés à la technologie	✓
	Risques du marché	✓
	Risques de réputation	✓
Opportunités liées au climat	Résilience	—
	Opportunités de produits et services	—
	Opportunités de marché	—
	Efficience des ressources	—
	Sources d'énergie	—

✓ Présentant une importance financière
 — Sans importance financière

Évaluation de l'importance relative du climat suite

Description des risques significatifs liés au climat

Le tableau ci-dessous fournit des informations complémentaires sur les résultats de notre évaluation de l'importance relative du climat, notamment une présentation générale de chaque risque significatif, une description de la manière dont ce risque affecte les filiales concernées, ainsi qu'un résumé de la façon dont ces expositions pourraient se traduire par des répercussions financières potentielles pour la CDEV.

Bien que les impacts liés au climat varient d'une filiale à l'autre, ceux qui ont le plus d'incidence sur la CDEV sont ceux qui se répercutent par l'intermédiaire de la CTM et de la SGCH. Par conséquent, le tableau porte principalement sur ces filiales.

Risque lié au climat	Description	Transmission des répercussions financières potentielles sur la CDEV ¹
Risques physiques aigus Risques posés par les événements climatiques (p. ex. tempêtes, inondations, incendies de forêt, etc.) dont la fréquence et l'intensité augmentent. Les risques physiques aigus devraient être de nature épisodique, leurs répercussions dépendant de la fréquence, de la gravité et de la répartition géographique des phénomènes météorologiques extrêmes.	- La CTM est exposée à des risques physiques aigus liés à des aléas ponctuels, comme les phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex. les tempêtes, les inondations, la sécheresse et les feux de forêt). Ces événements peuvent perturber l'exploitation des actifs, affecter la disponibilité et la fiabilité des infrastructures et accroître la charge de travail liée aux activités de maintenance et de remise en état. Pour de plus amples informations, consulter le rapport de développement durable 2025 de la CTM. - La SGCH est exposée à des risques physiques aigus en raison de sa participation directe minoritaire non exploitée dans le projet Hibernia. Bien que la plateforme Hibernia soit de conception robuste, elle opère en mer dans une zone exposée aux tempêtes, aux ouragans, aux icebergs et à des conditions de mer difficiles. Ces événements peuvent perturber l'exploitation des installations, endommager les plateformes pétrolières offshore et entraver les activités de production et de transport.	- La hausse des coûts d'exploitation et d'investissement, ainsi que les perturbations opérationnelles temporaires, peut avoir une incidence sur le calendrier et la stabilité des flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes et d'autres rendements financiers. - Les hausses de dépenses liées à des événements particuliers peuvent entraîner des tensions de trésorerie à court terme, ce qui pourrait affecter la prévisibilité des distributions en cas d'événements graves ou récurrents. - Des événements physiques graves ou récurrents peuvent avoir une incidence sur les prévisions relatives aux flux de trésorerie futurs et aux besoins de réinvestissement, ce qui pourrait influencer, à terme, l'évaluation de la participation de la CDEV dans la CTM et la SGCH. - Une exposition à des risques physiques aigus peut avoir une incidence sur l'accès à l'assurance, la tarification et la perception générale des risques, ce qui pourrait influencer les conditions de financement de la CTM et de la SGCH et affecter indirectement la CDEV par le biais d'une baisse des flux de trésorerie distribuables.
Risques physiques chroniques Risques liés aux changements à long terme des régimes climatiques (p. ex. hausse des températures moyennes, élévation du niveau de la mer, modifications durables des précipitations) qui se produisent progressivement au fil du temps.	- La CTM est exposée à des risques physiques chroniques, notamment l'évolution des régimes des précipitations, le stress thermique et le stress hydrique. Au fil du temps, ces évolutions à long terme pourraient nuire à la fiabilité des actifs, accroître les besoins en maintenance et nuire à la productivité du personnel. Pour de plus amples informations, consulter le rapport de développement durable 2025 de la CTM. - La SGCH est exposée à des risques physiques chroniques en raison de sa participation directe minoritaire non exploitée dans le projet Hibernia. Bien que la plateforme Hibernia soit de conception robuste, elle est exploitée en mer dans une zone soumise à une hausse des températures moyennes et à une élévation du niveau de la mer susceptibles d'aggraver la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes et des conditions en mer. La hausse des températures moyennes accélère la fonte des glaces et augmente le risque d'activité des icebergs. Ces changements climatiques à long terme risquent d'endommager les infrastructures de production, de perturber les activités et d'accroître les besoins en matière d'entretien et de remise en état.	- L'augmentation progressive des coûts d'exploitation et de maintenance des filiales pourrait réduire les marges à long terme et la capacité de la CDEV à verser des dividendes. - Des besoins en capitaux d'entretien plus élevés, destinés à préserver l'intégrité et la sécurité des actifs, pourraient réduire les flux de trésorerie disponibles destinés aux distributions. - Des changements persistants dans les conditions d'exploitation peuvent réduire la durée de vie effective des actifs ou augmenter l'intensité des coûts d'exploitation à long terme, ce qui exerce une pression à la baisse sur la valeur des actifs détenus par la CDEV.

Légende de l'horizon temporel

-  Court terme (0 à 3 ans)
-  Moyen terme (4 à 10 ans)
-  Long terme (11 à 20 ans)

1. Les conséquences financières sont décrites de manière qualitative, ce qui reflète l'incertitude inhérente aux risques liés au climat.

Évaluation de l'importance relative du climat suite

Risque lié au climat	Description	Transmission des répercussions financières potentielles sur la CDEV ¹
Risques politiques et juridiques Risques découlant de changements dans les politiques, la réglementation, les litiges et les mesures gouvernementales liés au climat (p. ex. la tarification du carbone, les normes d'émissions, les obligations de publication d'informations, les réorientations des priorités en matière de financement public) susceptibles de modifier l'environnement opérationnel, la structure des coûts ou le positionnement stratégique des entités concernées.   	- La CTM est exposée à des risques réglementaires liés à ses émissions d'exploitation, car le renforcement des mesures de réduction des GES (p. ex. la tarification du carbone) pourrait entraîner une augmentation des coûts de mise en conformité, des charges d'exploitation et des besoins en capitaux. Si les émissions opérationnelles de la CTM relevant des portées 1 et 2 sont relativement faibles, les activités de transport et de distribution peuvent générer d'importantes quantités de GES provenant notamment des gaz d'échappement des compresseurs, des événements des réservoirs, du traitement du gaz, des émissions fugitives et des équipements mobiles. La réforme de la réglementation et de la délivrance de permis a une incidence directe sur la CTM, car les autorisations d'exploitation délivrées par la Régie de l'énergie du Canada (REC) peuvent exiger des compensations de GES. Les politiques climatiques à plus grande échelle ont un impact indirect sur la CTM par l'intermédiaire de ses clients, ce qui pourrait entraîner, à terme, une baisse des volumes de transport et des recettes de péage, tout en augmentant les coûts. Pour de plus amples informations, consulter le rapport de développement durable 2025 de la CTM. - La SGCH est exposée aux risques politiques et juridiques liés au changement climatique du fait de sa participation directe non exploitant dans le projet Hibernia. Les activités de production pétrolière génèrent intrinsèquement des émissions de GES provenant du brûlage à la torche, de la production d'électricité et du traitement du gaz. Les activités d'Hibernia sont soumises aux normes fédérales et provinciales en matière de tarification du carbone et de rendement en matière d'émissions.	- Une augmentation des coûts liés à la conformité, des coûts d'exploitation ou des coûts d'investissement chez la CTM et la SGCH, résultant de modifications apportées à la politique de la REC ou des plafonds d'émissions imposés au secteur pétrolier et gazier, pourrait entraîner une hausse des charges d'exploitation et réduire les flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes à la CDEV. - La réforme de la réglementation et de la délivrance de permis pourrait accroître l'intensité en capital ou avoir une incidence sur le calendrier des projets chez la CTM, ce qui pourrait influencer les prévisions de flux de trésorerie à long terme. - Une hausse des coûts ou des contraintes de production liées à cette politique pourrait réduire les flux de trésorerie attendus des actifs et accroître le risque de dépréciation, ce qui entraînerait une baisse des rendements pour la CDEV au fil du temps.
Risques technologiques Les risques liés au développement, à l'adoption, au rendement, au coût ou à la disponibilité des technologies à faibles émissions de carbone, susceptibles de réduire la demande de produits à forte intensité d'émissions ou de nécessiter d'importants investissements en capital pour adapter les activités. 	La CTM est exposée aux risques technologiques par des investissements dans des technologies et des outils nécessaires à la réduction des émissions et au remplacement éventuel de produits par des options générant de plus faibles émissions. Dans son rapport sur le développement durable 2025, elle identifie la compétitivité carbone du pétrole canadien et la demande croissante en carburants alternatifs comme des risques pertinents liés à la transition climatique.	- À long terme, l'adoption généralisée de technologies à faibles émissions de carbone pourrait entraîner une baisse des volumes d'expédition et du chiffre d'affaires de la CTM, ce qui se traduirait par une diminution de la capacité de distribution de dividendes et une baisse de la valeur comptable de la CDEV. - Des investissements importants pourraient s'avérer nécessaires pour adapter ou moderniser les infrastructures en vue de l'utilisation de nouveaux carburants ou de la réduction des émissions, ce qui augmenterait les besoins en capitaux de la CTM et risquerait de réduire les liquidités mises à la disposition de la CDEV en amont. - Si l'utilisation des oléoducs ou des actifs pétroliers venait à chuter de manière spectaculaire ou si une partie des réserves devenait impossible à exploiter, la CDEV pourrait être confrontée à des dépréciations de la valeur de ses investissements (c'est-à-dire au risque d'actifs irrécupérables), ce qui aurait un impact négatif sur sa situation financière.

Légende de l'horizon temporel

-  Court terme (0 à 3 ans)
-  Moyen terme (4 à 10 ans)
-  Long terme (11 à 20 ans)

1. Les conséquences financières sont décrites de manière qualitative, ce qui reflète l'incertitude inhérente aux risques liés au climat.

Évaluation de l'importance relative du climat suite

Risque lié au climat	Description	Transmission des répercussions financières potentielles sur la CDEV ¹
Risques du marché Risques liés à l'évolution de l'offre et de la demande de certains produits de base. L'incapacité d'accéder aux nouveaux marchés et de les desservir peut représenter un coût de renonciation important pour les organisations et entraîner une baisse des produits à long terme. 	La CTM et la SGCH sont exposées à des risques du marché liés à une baisse potentielle de la demande de pétrole et de produits raffinés, susceptible d'entraîner, à terme, une diminution de la production, des volumes de transport et du taux d'utilisation des actifs.	- Une baisse durable de la demande de pétrole et des matières premières connexes pourrait entraîner une diminution du chiffre d'affaires, de la rentabilité et de la viabilité à long terme sur l'ensemble de la chaîne de valeur, ce qui se traduirait par une baisse ou une instabilité des distributions versées à la CDEV, une dépréciation de la valeur de ses actifs et des répercussions sur sa planification stratégique et financière. - Une transition à grande échelle vers l'abandon des combustibles fossiles pourrait entraîner une baisse de la valeur des actifs à forte intensité carbone. La participation de la CDEV dans la CTM pourrait être exposée à une plus grande volatilité de sa valorisation ou à des baisses à long terme; dans des cas extrêmes, certains actifs pourraient devenir bloqués, ce qui aurait un impact sur la valeur du portefeuille de la CDEV et sur sa capacité à monétiser ces investissements.
Risques de réputation Risques liés à l'évolution des perceptions des consommateurs et de la société concernant la contribution d'une organisation à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ou son retrait de cette transition, et à sa volonté de s'attaquer à la question des changements climatiques. 	- L'exposition de la CDEV aux risques de réputation est en grande partie indirecte, mais découle de sa détention d'actifs appartenant à des secteurs à fortes émissions et de son association avec ceux-ci. Une perception négative de la part du public ou des intervenants à l'égard des filiales de la CDEV (p. ex. l'exploitation d'un oléoduc ou d'une installation de production pétrolière en mer), ou l'impression que la CDEV n'est pas en phase avec les objectifs climatiques, pourrait poser des problèmes de réputation. - La CTM et la SGCH sont toutes deux confrontées à des enjeux de réputation, la production et le transport de pétrole faisant l'objet d'une surveillance étroite de la part des intervenants en raison de leurs impacts environnementaux et de leurs émissions, réels ou potentiels. Tout incident environnemental majeur ou toute impression d'inaction concernant les engagements climatiques au niveau des filiales pourrait nuire à l'image de la CDEV en tant que société mère.	Une pression persistante sur la réputation pourrait limiter la flexibilité stratégique de la CDEV. Par exemple, cela pourrait compliquer les efforts visant à céder ou à monétiser des actifs (en réduisant l'intérêt des acheteurs ou en faisant baisser les prix), ou entraîner un renforcement de la surveillance et des exigences de la part du gouvernement du Canada. Dans les cas extrêmes, une atteinte à la réputation pourrait nécessiter des modifications du portefeuille ou du mandat de la CDEV afin de rétablir la confiance du public, ce qui aurait des répercussions indirectes sur les rendements financiers futurs.

Légende de l'horizon temporel

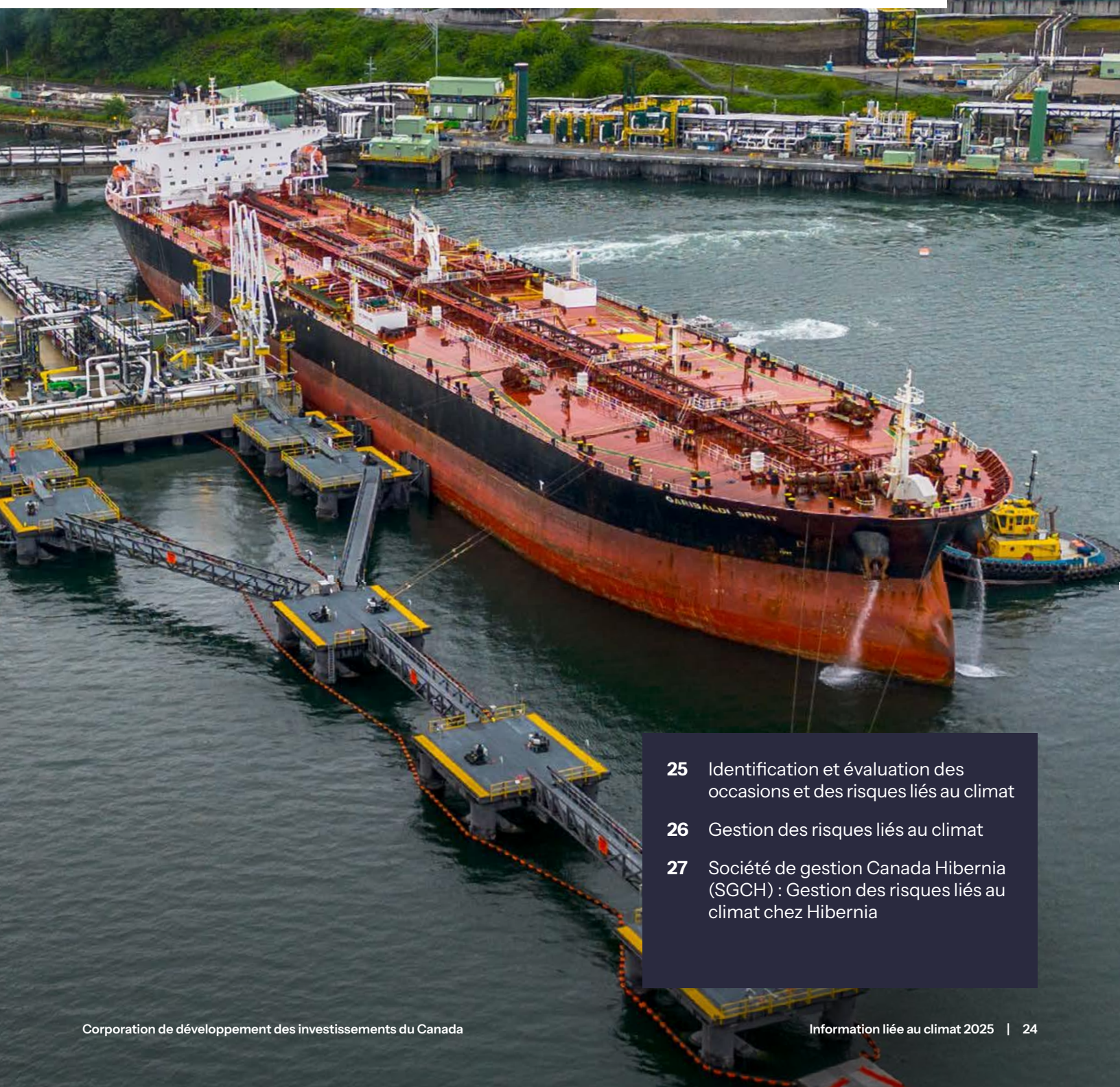
-  Court terme (0 à 3 ans)
-  Moyen terme (4 à 10 ans)
-  Long terme (11 à 20 ans)

1. Les conséquences financières sont décrites de manière qualitative, ce qui reflète l'incertitude inhérente aux risques liés au climat.



Gestion des risques

Cette section donne un aperçu de notre approche pour déceler, évaluer et gérer les risques liés au climat.



- 25** Identification et évaluation des occasions et des risques liés au climat
- 26** Gestion des risques liés au climat
- 27** Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) : Gestion des risques liés au climat chez Hibernia

Identification et évaluation des risques et occasions liés au climat

Notre approche en matière de GRE favorise une gestion rigoureuse des risques, une responsabilité bien définie et la préservation à long terme de la valeur pour les Canadiens.

Notre politique, notre cadre et notre norme en matière de GRE

La politique, le cadre et la norme de GRE de la CDEV définissent une approche claire pour identifier, évaluer, gérer et communiquer les risques au sein de la CDEV. Ils définissent les responsabilités de la CDEV et de nos filiales, formalisent les principes en matière de risques, contribuent à instaurer une culture de la gestion des risques et orientent l'intégration des pratiques de gestion des risques dans les processus de planification et de prise de décision.

Notre approche en matière de GRE s'appuie sur la norme ISO 31000:2018 et s'aligne sur les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada, tout en étant adaptée aux objectifs de la CDEV en matière de gestion systématique et transparente des risques, et en tenant compte d'autres cadres comme le COSO.

La politique, le cadre et la norme de GRE s'appliquent à la CDEV et à cinq de nos filiales : la Financière TMP (y compris la CTM), la SGCH, CEI, la CGPAC et 16342451 Canada inc.

La CFUEC et la GAFCC ont chacune leur propre approche en matière de GRE. Pour plus d'informations sur la manière dont le FCC identifie, évalue et gère les risques liés au climat, consulter la section Divulcation du FCC liée aux changements climatiques de son [rapport annuel 2025](#).

Modifications apportées au processus de gestion des risques

En 2025, nous avons mis à jour notre politique, notre cadre et nos normes en matière de GRE en affinant notre taxonomie des risques afin de refléter l'évolution de notre portefeuille et de nos mandats, de notre environnement commercial et de notre maturité en matière de cybersécurité. Ces changements comprenaient :

- Intégration du cadre du NIST relatif aux risques liés aux technologies, y compris l'IA;
- Regroupement des groupes à risque afin de rationaliser les processus et de réduire les doublons;
- Révision des groupes de risque et clarification des définitions ainsi que la méthodologie relative aux causes profondes.

Cette année, nous avons également commencé à intégrer la CGPAC et 16342451 Canada inc. dans notre processus de GRE.

Intégration des risques liés au climat dans notre GRE

Comme indiqué dans [la section Stratégie](#), nous avons réalisé notre deuxième évaluation de l'importance relative du climat afin d'identifier et d'évaluer les effets potentiels des risques et occasions liés au climat sur la CDEV et nos filiales.

Cette évaluation s'est appuyée sur les critères d'importance et de probabilité, ainsi que sur des horizons temporels conformes à notre politique, à notre cadre et à notre norme en matière de GRE, garantissant ainsi que les risques liés au climat soient évalués de manière cohérente et proportionnée par rapport aux autres risques.

Les risques significatifs liés au climat identifiés dans notre évaluation de l'importance relative du climat seront intégrés au registre consolidé des risques de la CDEV. Les risques climatiques sont gérés tant par la CDEV que par chacune de nos filiales, en fonction de leurs niveaux de risque spécifiques et des mesures d'atténuation disponibles adaptées à leurs activités.

Aperçu du processus de gestion des risques

Identification des risques :

les risques sont identifiés dans le cadre des activités courantes, comme la planification stratégique et budgétaire ou les opérations, ainsi que par le biais de processus formels, comme les évaluations de l'importance relative du climat ou les analyses de scénarios. La CDEV utilise une taxonomie des risques normalisée afin de classer les risques de manière cohérente.



Analyse des risques :

une fois identifiés, les risques sont évalués en fonction de la probabilité qu'ils se matérialisent et de leur niveau d'importance intrinsèque et résiduelle après la mise en œuvre des contrôles existants. Chacun est noté sur une échelle de cinq points, puis ces notes sont multipliées entre elles pour déterminer une note de risque globale.



Évaluation des risques :

les notations de risque servent à déterminer si les risques sont acceptables au regard de l'appétit pour le risque de la CDEV, ainsi qu'à établir des priorités et à choisir les mesures de gestion ou de contrôle appropriées.

Gestion des risques liés au climat

Pour mener des activités axées sur les aspects commerciaux tout en respectant les priorités et les orientations stratégiques du gouvernement du Canada, il est nécessaire d’adopter une approche solide et proactive en matière de gestion des risques. Par conséquent, notre approche en matière de gestion des risques climatiques significatifs repose sur une gestion et des contrôles efficaces des risques.

La gestion des risques s’exerce à différents niveaux de l’organisation, notamment :

Au niveau des filiales	Chaque filiale identifie, analyse et évalue les risques auxquels elle est exposée, y compris les risques climatiques;
	Les risques sont recensés et consignés dans un registre des risques de la filiale;
	Chaque filiale définit les mesures de contrôle adaptées à son activité afin de gérer les risques liés au climat et d’en limiter la probabilité et l’impact potentiel.
Au niveau de la CDEV	Elle assure la gouvernance et la surveillance de l’ensemble des risques liés aux filiales;
	Elle évalue le risque global auquel elle est exposée au niveau consolidé par le biais de son registre des risques;
	Les principaux risques sont présentés dans un rapport de synthèse adressé au conseil d’administration de la CDEV au moins une fois par an.

Renforcement de notre processus de GRE pour les risques en matière d’ESG

En 2025, nous avons amélioré notre processus de GRE afin de mieux définir les types de risques spécifiques relevant de chaque catégorie de risques. Notre ancienne méthodologie de GRE incluait l’« environnement » parmi les catégories de risques. Toutefois, afin de refléter l’élargissement de nos missions et la diversité de notre portefeuille, nous avons actualisé la classification des risques en adoptant l’approche des facteurs ESG, qui comprend désormais cinq types de risques :

- Transition climatique
- Responsabilité environnementale et remise en état
- Relations avec les populations autochtones et les intervenants
- Risques liés au mandat social
- Transparence et publication d’informations en matière d’ESG

Cette évolution permet à la CDEV de mieux identifier, évaluer et gérer les risques en matière d’ESG spécifiques, y compris les risques climatiques, au sein de nos filiales, en s’appuyant sur notre structure d’entreprise unique.

Suivi de l’évolution du paysage de la publication d’informations des facteurs ESG

La CDEV suit de près l’évolution du paysage de la communication d’informations des facteurs ESG, notamment les Normes canadiennes d’information sur la durabilité (NCID) établies par le Conseil canadien des normes d’information sur la durabilité (CCNID) – la norme NCID 1 (Obligations générales en matière d’informations financières liées à la durabilité) et la norme NCID 2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques) –, qui reflètent l’application canadienne des dispositions des normes IFRS relatives aux divulgations liées au développement durable.

Nous suivons également les lois et directives applicables en matière de publication d’informations, ainsi que l’évolution des exigences réglementaires liées au climat, des pratiques reconnues et des attentes à l’égard des sociétés d’État fédérales, et nous nous appuyons sur ces informations pour élaborer nos déclarations relatives au climat.



Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) : Gestion des risques liés au climat chez Hibernia

La SGCH détient une participation minoritaire non exploitée de 8,5 % et de 5,67 % respectivement dans le projet de développement d'Hibernia et dans l'unité d'extension sud d'Hibernia, collectivement Hibernia, qui constituent un gisement pétrolier situé au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia est géré par la Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Itée. (SEDH).

En 2025, la gestion environnementale est demeurée un axe central du projet Hibernia. La SEDH a continué d'intégrer des mesures rigoureuses de protection de l'environnement dans la conception et l'exploitation des installations extracôtières, les systèmes de production, de stockage, de déchargement et de transport étant conçus pour réduire au minimum la probabilité et l'impact de déversements pétroliers. Hibernia dispose d'un plan complet d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et applique des normes industrielles rigoureuses en matière de prévention des déversements et de préparation aux situations d'urgence.

La plateforme Hibernia évolue dans un environnement extracôtier exigeant, exposé à des conditions météorologiques sévères et à l'activité des icebergs. Les risques liés aux tempêtes, aux ouragans et aux icebergs ont continué d'être gérés grâce à une combinaison de systèmes de suivi météorologique, de surveillance et de gestion des icebergs, et à la conception robuste de la plateforme. Le rendement environnemental et les indicateurs climatiques ont continué d'être suivis et rendus publics dans le cadre des pratiques de divulgation de la SEDH, soutenant la transparence et l'amélioration continue.



Mesures et objectifs

Cette section donne un aperçu de notre méthode d'évaluation et de gestion de notre rendement en matière de changements climatiques.



- 29** Mesures liées au climat
- 32** Fonds de croissance du Canada (FCC) : stimuler les investissements dans les occasions liées au climat
- 33** Mise à jour sur le plan de réduction des émissions de la Corporation Trans Mountain

Mesures liées au climat

La CDEV et nos filiales s'engagent à fournir à ses parties prenantes de l'information utile à la prise de décision et à évaluer son rendement climatique en recueillant des données et en surveillant les mesures clés liées au climat.

En tant que société d'État disposant d'un portefeuille d'actifs diversifié, notre approche en matière de publication des émissions de GES tient compte de la nature particulière de nos activités. Nous appliquons la norme IFRS 10 pour définir le périmètre organisationnel de nos émissions de GES, afin de garantir que nos informations relatives au climat s'alignent directement sur nos états financiers. Conformément à la norme IFRS 10, la CFUEC, le FCC et la CGPAC sont considérés comme des entités structurées non consolidées, ce qui signifie que la CDEV n'exerce aucun contrôle sur elles; elles sont donc exclues du périmètre organisationnel de la CDEV en matière de GES.

Toutefois, afin de renforcer la transparence concernant notre rôle en tant que société de portefeuille, nous avons calculé les émissions financées par la CDEV provenant de ces entités non consolidées. Par conséquent, notre rendement climatique se répartit en deux grands volets : les émissions d'exploitation de la CDEV et de ses filiales consolidées, et les émissions liées aux opérations de financement des filiales non consolidées.

Émissions liées à l'exploitation (CDEV et filiales consolidées)

Dans le tableau 1 ci-dessous, nous présentons les émissions opérationnelles de la CDEV et des nos filiales consolidées dans nos états financiers, conformément aux critères de la norme IFRS 10. Ce chiffre correspond aux émissions des filiales sur lesquelles la CDEV exerce un contrôle lui permettant d'influencer de manière significative leurs résultats.

Exclusions des émissions opérationnelles

Les émissions opérationnelles de la CDEV n'incluent pas 16342451 Canada inc. (prêteur de Télésat Lightspeed), qui est une filiale consolidée. Au 31 décembre 2025, le projet Télésat Lightspeed en est toujours à la phase de construction et les émissions de GES qui y sont associées ne font actuellement l'objet d'aucun suivi ni d'aucune mesure.

Émissions de la société mère et de ses filiales consolidées¹

	CDEV corporatives ²			CTM ³			SGCH ⁴			Total		
Tonnes d'éq. CO ₂	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Portée 1			18	6 164	15 049	20 160			17	6 164	15 049	20 195
Portée 2			5	89 944	105 770	137 700			19	89 944	105 770	137 724
Portée 3, catégories 6 et 7	66	60	51						46	66	60	97
Portée 3, catégorie 15							43 288	43 285	42 269	43 288	43 285	42 269
Total	66	60	74	96 108	120 819	157 860	43 288	43 285	42 351	139 462	164 164	200 285

1. Pour 2025, les émissions de la portée 3 sont ventilées entre la catégorie 6 (déplacements professionnels), la catégorie 7 (trajets domicile-travail) et la catégorie 15 (investissements). Les chiffres des exercices précédents n'ont pas été retraités.
 2. CDEV corporatives : les portées 1 et 2 correspondent respectivement à la consommation de gaz naturel et d'électricité liée aux bureaux. Ces chiffres incluent les émissions générées par les employés du la CFUEC qui partagent les locaux du siège social de la CDEV, car il n'est pas possible de les ventiler séparément. Il convient de noter qu'en 2023 et 2024, les émissions des portées 1 et 2 liées à la consommation d'énergie des bureaux ont été déclarées comme des émissions de la portée 3. À compter de 2025, les portées 1, 2 et 3 feront l'objet d'un rapport distinct. Les chiffres des exercices précédents n'ont pas été retraités.
 3. CTM : Comprend toutes les émissions de la portée 1 et de la portée 2 déclarées, comme publié dans le rapport de développement durable 2025 de Trans Mountain. La portée 1 tient compte des émissions liées à la combustion de carburant dans des installations fixes, les émissions fugitives, les rejets à l'atmosphère, le torchage et notre parc de véhicules. La portée 2 comprend la consommation d'électricité liée à l'exploitation du gazoduc. Les émissions de GES de la portée 2 pour les années 2023 et 2024 ont été recalculées à l'aide des derniers facteurs d'émission annuels tirés du Rapport d'inventaire national 1990–2021 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. La CTM ne déclare pas ses émissions de la portée 3. Au cours des prochaines années, la CTM prévoit de mener une évaluation de son état de préparation concernant les émissions de la portée 3 afin d'identifier celles qui ont le plus d'impact sur son activité. Pour de plus amples informations, consulter le [rapport de développement durable 2025](#) de la CTM.
 4. SGCH : les portées 1 et 2 correspondent respectivement à la consommation de gaz naturel et d'électricité liée aux bureaux. La portée 3 – catégorie 15 (investissements) reflète la part proportionnelle de la SGCH dans les émissions des portées 1 et 2 d'Hibernia, sur la base de sa participation minoritaire de 8,5 % dans ce gisement pétrolier. Hibernia déclare ses émissions avec un an de retard. Par conséquent, les données présentées pour 2025 correspondent aux données d'émissions vérifiées de l'année civile 2024. Il convient de noter qu'en 2023 et 2024, les émissions des portées 1 et 2 liées à la consommation d'énergie des bureaux ont été déclarées comme des émissions de la portée 3. À compter de 2025, les portées 1, 2 et 3 feront l'objet d'un rapport distinct. Les chiffres des exercices précédents n'ont pas été retraités.

Mesures liées au climat suite

Les émissions opérationnelles totales de la CDEV elle-même et de ses filiales consolidées se sont élevées à 200 285 tonnes d'éq. CO₂ en 2025. En 2025, la CTM et la SGCH représentaient respectivement 79 % et 21 % des émissions opérationnelles totales de la CDEV.

Les émissions opérationnelles totales de la CDEV ont augmenté de 22 % par rapport à 2024. Cette augmentation est principalement due à la hausse des émissions de la CTM, qui ont progressé de près de 31 % d'une année sur l'autre, passant de 120 819 tonnes d'éq. CO₂ en 2024 à 157 860 tonnes d'éq. CO₂ en 2025, ce qui reflète l'exploitation du gazoduc agrandi.

Les émissions totales de GES de la SGCH sont toutefois restées relativement stables, avec une baisse de 2 % d'une année sur l'autre, passant de 43 285 tonnes d'éq. CO₂ en 2024 à 42 351 tonnes d'éq. CO₂ en 2025. Cette baisse globale s'explique par la diminution des émissions liées à la combustion stationnaire et au torchage, partiellement compensée par l'augmentation de la production d'électricité.



Mesures liées au climat suite

Émissions financées (filiales non consolidées)

Les émissions financées correspondent aux émissions de GES liées à nos activités d'investissement et de prêt. Par l'intermédiaire de certaines de nos filiales, la CDEV accorde des financements sous forme d'investissements ou de prêts afin de soutenir les entreprises, les secteurs d'activité et l'emploi au Canada.

CFUEC

La CFUEC gère les programmes Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE) et Crédit pour les grandes entreprises touchées par les droits de douane (CGETDD). Bien que le programme de CUGE ait cessé d'accepter de nouvelles demandes en 2022, la CFUEC continue de soutenir activement les secteurs stratégiques en 2025 par le biais du programme de CGETDD, en accordant des aides financières aux grandes entreprises canadiennes touchées par les nouveaux droits de douane et contre-mesures, qu'ils soient effectifs ou potentiels. Dans le cadre de ce programme, elle a accordé un financement de 400 M\$ à Algoma Steel inc. et de 115 M\$ à Burgundy Diamond Mines en septembre 2025.

Dans le cadre des prêts accordés au titre des programmes de CUGE et de CGETDD, certains emprunteurs sont tenus de publier des rapports annuels conformes aux recommandations du GIFCC¹ décrivant leur gouvernance, leurs stratégies, leurs politiques et leurs pratiques en matière de gestion des risques et des occasions liés au climat, ainsi que leur soutien aux engagements pris par le Canada au titre de l'Accord de Paris et à l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Ces rapports, ainsi que les informations rendues publiques concernant les émissions de GES, permettent à la CFUEC de se faire une idée du rendement climatique de l'emprunteur et d'évaluer les émissions générées par les prêts financés par la CDEV.

Pour calculer les émissions financées liées aux prêts du CUGE, nous avons appliqué la méthodologie du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) intitulée *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A : Financed Emissions (Third Edition)*. Les émissions financées par la CFUEC correspondent à la part proportionnelle des émissions totales des portées 1 et 2 de chaque emprunteur, calculée en fonction du montant du prêt en cours. En raison des contraintes liées à la disponibilité des données sur les GES, le calcul des émissions financées est établi au 31 décembre 2024² pour l'ensemble des emprunteurs du CUGE (Air Canada, Air Transat, Porter Airlines et Sunwing Airlines).

FCC

Le FCC poursuit sa mission visant à mobiliser des investissements privés afin d'aider les entreprises canadiennes spécialisées dans les technologies propres à se développer avec succès, en tirant parti des abondantes ressources naturelles du Canada, en renforçant les chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone et en accélérant la mise en œuvre de projets d'énergie propre.

Il publie les émissions liées à son portefeuille dans son rapport annuel. Le FCC étant une filiale à 100 % de la CDEV, nous intégrons les émissions financées par le FCC dans nos propres rapports. Ces émissions proviennent des activités financières du FCC, notamment des opérations de capital-investissement, des instruments de dette et des instruments hybrides. Le total des émissions déclarées financées par le FCC représente une couverture de 95 % des actifs sous gestion concernés. Pour plus d'informations sur les émissions financées par le FCC, consulter son [rapport annuel 2025](#).

Exclusions des émissions financées

La CDEV exclut de ses émissions financées les prêts accordés dans le cadre du CGETDD à Algoma Steel inc. et à Burgundy Diamond Mines. Émis respectivement en septembre et en décembre 2025, ces emprunts sont en cours depuis moins d'un an au 31 décembre 2025.

Les émissions financées par la CDEV excluent également la CGPAC, qui est une filiale non consolidée. La garantie de prêt de 400 M\$ accordée par la CGPAC n'est pas prise en compte, car le prêt n'avait pas été appelé au 31 décembre 2025. Ceci est conforme à la norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A : Financed Emissions (Third Edition)* PCAF.

Émissions financées de filiales non consolidées

	CFUEC ³	FCC
Émissions financées (Tonnes d'éq. CO ₂)	1 451 923	6 855

1. La publication d'informations conformes aux recommandations du GIFCC est obligatoire pour les emprunteurs bénéficiant d'un prêt du CUGE sans remboursement de bons (Air Transat et Porter Airlines). La CFUEC suit le rendement climatique d'un emprunteur bénéficiant uniquement de bons (Air Canada) grâce à ses rapports publics. Dans le cadre du CGETDD, seuls les emprunteurs publics seront tenus de publier des informations conformes aux recommandations du GIFCC (les premiers rapports devront être remis d'ici juin 2026).
 2. Pour plus de détails sur les émissions de GES des emprunteurs de la CFUEC, consulter leurs rapports accessibles au public : [Air Canada](#); [Air Transat](#) et [Porter Airlines](#) (en anglais seulement). La compagnie aérienne Sunwing ne publie pas ses données relatives aux émissions.
 3. La méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées par la CFUEC a été mise à jour en 2025. Par conséquent, les chiffres actuels ne sont pas directement comparables à ceux publiés en 2024.

Fonds de croissance du Canada (FCC) : stimuler les investissements dans les occasions liées au climat

Le FCC est un fonds d'investissement indépendant doté de 15 G\$, dont l'objectif est d'attirer des capitaux privés et de renforcer l'efficacité et la compétitivité de l'économie canadienne. Il constitue un portefeuille qui stimule des investissements importants du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens, favorisant ainsi une croissance économique rapide et à grande échelle ainsi que la réduction des émissions, tout en aidant le Canada à atteindre ses objectifs économiques et environnementaux nationaux.

La CDEV et le FCC ont conclu une convention de gestion de placements (CGP) avec l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) et sa filiale en propriété exclusive, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc. (GAFCC). En s'appuyant sur la gouvernance indépendante d'Investissements PSP, la maturité de ses opérations et l'expérience de son équipe, le FCC a pu pénétrer le marché et mener à bien des transactions avec rapidité et efficacité.

Depuis sa création en 2022, le FCC a annoncé 18 investissements dans cinq provinces, portant ainsi le montant total de ses engagements à 4,9 G\$. Ces investissements couvrent les trois domaines d'intervention prioritaires du FCC : les projets, les technologies propres et les chaînes d'approvisionnement à faibles émissions de carbone.

Les risques et les occasions liés au climat sont au cœur du mandat du FCC et sont pris en compte à tous les niveaux de la gouvernance et du contrôle du FCC. Dans le cadre de son processus d'investissement, la GAFCC procède à une vérification préalable approfondie, conformément aux pratiques reconnues des investisseurs du marché privé.

La diligence raisonnable est menée par l'équipe de la GAFCC et porte sur les aspects financiers, opérationnels, de gouvernance, les pratiques en matière d'ESG et de développement durable, la propriété intellectuelle, les évaluations commerciales et techniques, les questions juridiques et fiscales, les ressources humaines, les droits des peuples autochtones, ainsi que l'informatique et la cybersécurité. Afin d'aligner son processus d'investissement sur le mandat du FCC, la GAFCC a conçu et met actuellement en œuvre un cadre de mesure et de gestion de l'impact. Dans le prolongement de cette approche, elle évalue chaque année le rendement du portefeuille du FCC au regard des critères de rendement fixés par ce dernier. Pour en savoir plus, consulter le [rapport annuel 2025](#) du FCC.



Certains résultats d'impact et rendement du FCC

Décarboniser le Canada

Jusqu'à 5,6 millions de tonnes d'éq. CO₂
au Canada : émissions évitées cumulées prévues entre 2024 et 2030¹

Favoriser une croissance propre au Canada

1911
nombre total d'emplois au Canada dans les sociétés du portefeuille du FCC²

471
brevets au total détenus par les sociétés du portefeuille du FCC²



1. Le calcul des émissions évitées repose sur une méthodologie interne et ne constitue pas un objectif, mais reflète les hypothèses et les prévisions de la GAFCC à la date du présent rapport, lesquelles comportent des risques et des incertitudes inhérents. Ces facteurs sous-jacents seront réévalués régulièrement par la GAFCC; par conséquent, ces mesures prospectives peuvent être soumises à des fluctuations au fil du temps. Pour plus d'informations, consulter l'annexe A du [rapport annuel 2025](#) du FCC, p. 55.

2. En cours au 31 décembre 2025.

Mise à jour sur le plan de réduction des émissions de la Corporation Trans Mountain

La CTM est la plus grande filiale de notre portefeuille; elle représente 95 % du chiffre d'affaires de la CDEV et 79 % de nos émissions opérationnelles totales en 2025.

En 2022, la CTM a publié son plan de réduction des émissions, qui définit ses objectifs de réduction des émissions pour 2030 et 2050, ainsi que les stratégies qu'elle pourrait mettre en œuvre pour les atteindre. Depuis lors, les mises à jour des facteurs d'émission liés au réseau électrique – notamment en Alberta, où sont générées la plupart des émissions de la CTM – ont eu une incidence sur le profil d'émissions déclaré par la CTM et ont conduit à une réévaluation de ses objectifs de réduction.



Dans son rapport de développement durable 2025, la CTM a recalculé ses émissions de la portée 2 pour la période 2021-2024 en utilisant les derniers facteurs d'émission tirés du [Rapport d'inventaire national 1990-2024 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada](#), publié en 2026. Ces facteurs actualisés tiennent compte des changements importants intervenus au sein du réseau électrique de l'Alberta dans le cadre de sa décarbonisation, qui vise à atteindre l'objectif provincial fixé pour 2030 consistant à abandonner progressivement la production d'électricité à partir du charbon au profit de sources de production à faibles émissions.

Ce nouveau calcul a entraîné une réduction significative des émissions d'exploitation déclarées par la CTM par rapport aux chiffres précédemment publiés. Celle-ci évalue actuellement l'impact de ces changements sur ses objectifs en matière d'émissions et réexamine les objectifs relatifs aux GES qu'elle avait précédemment annoncés; des informations plus détaillées sont attendues en 2027. En attendant, elle continue d'étudier les possibilités de gérer et de réduire ses émissions de GES.

Pour en savoir plus, consulter le [rapport sur la durabilité 2025](#) de la CTM.



Perspectives : 2026 et au-delà

La CDEV s'engage à améliorer en permanence ses communications relatives au climat afin d'assurer une transparence totale dans ses rapports destinés au gouvernement du Canada et à l'ensemble de ses parties prenantes. À mesure que notre organisation évolue, nous adoptons une approche progressive pour nous aligner sur les recommandations du GIFCC.

Pour y parvenir, nous continuerons à intégrer de manière pragmatique les enjeux climatiques à tous les niveaux de notre organisation, en adaptant notre approche aux réalités opérationnelles de chaque filiale.

En 2026, nous mettrons en place un cadre visant à faciliter l'intégration de pratiques de gouvernance et de gestion liées au climat au sein de nos nouvelles filiales. Ce cadre définira les rôles et les responsabilités, identifiera les pratiques pertinentes en matière de climat et les processus de déclaration, favorisera l'intégration des risques et des occasions liés au climat dans les processus de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques de la CDEV, et s'alignera sur la stratégie climatique de celle-ci.



Annexes



36 Annexe A : Index du GIFCC

37 Annexe B : Information complémentaire sur la CDEV et nos filiales

Annexe A : Index du GIFCC

La CDEV mettra en œuvre les recommandations du GIFCC de façon graduelle et prévoit s'y conformer davantage au fil de l'évolution de son approche en matière de changements climatiques.

	Recommandation	Recommandations relatives aux informations à fournir	Référence
Gouvernance	Présenter la gouvernance de l'entreprise en matière de risques et d'occasions liés au climat.	a) Décrire la surveillance des risques et des occasions liés au climat exercée par le conseil. b) Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.	Gouvernance climatique à la CDEV et dans nos Filiales Surveillance par la CDEV de nos filiales
Stratégie	Présenter les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise, si ces informations sont significatives.	a) Décrire les risques et les occasions liés au climat recensés par l'entreprise à court, à moyen et à long terme. b) Décrire l'incidence des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise. c) Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, compte tenu de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de réchauffement de 2 °C ou moins.	Évaluation de l'importance relative du climat Notre approche en matière de changements climatiques Notre analyse des scénarios liés au climat est présentée dans notre rapport sur l'information liée au climat 2024
Gestion des risques	Présenter la manière dont l'entreprise recense, évalue et gère les risques liés au climat.	a) Décrire les processus de l'entreprise pour recenser et évaluer les risques liés au climat. b) Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat. c) Décrire comment les processus servant à recenser, à évaluer et à gérer les risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale des risques de l'entreprise.	Identification et évaluation des risques et occasions liés au climat Gestion des risques liés au climat Identification et évaluation des risques et occasions liés au climat
Mesures et objectifs	Présenter les mesures et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions pertinents liés au climat, si ces informations sont significatives.	a) Présenter les mesures utilisées par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques. b) Présenter les émissions de GES de niveau 1 et 2 et, s'il y a lieu, de niveau 3, et les risques connexes. c) Décrire les objectifs utilisés par l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat et les résultats par rapport aux objectifs.	Mesures liées au climat

Annexe B : Information complémentaire sur la CDEV et nos filiales

Entité	Source
Corporation de développement des investissements du Canada	• Site Web de l'organisation • Rapport annuel 2025 • Rapport sur l'information liée au climat 2024 • Résumé du plan d'entreprise de 2026
Financière Canada TMP Ltée et ses filiales	• Site Web de la CDEV : page Web de la Corporation Trans Mountain • Site de Web de la CTM • Rapport de la direction (Corporation Trans Mountain) • Rapport de développement durable 2025
Société de gestion Canada Hibernia	• Site Web de la CDEV : page Web de la SGCH • Site Web d'Hibernia
Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada	• Site Web de l'organisation • Rapport annuel 2025 • Résumé du plan d'entreprise de 2026
Fonds de croissance du Canada inc.	• Site Web de l'organisation • Document d'information technique • Rapport annuel 2025 • Résumé du plan d'entreprise de 2026
Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada	• Site Web de l'organisation • Site Web de la CDEV : page consacrée aux filiales
16342451 Canada inc. (prêteur de Télésat Lightspeed)	• Site Web de la CDEV : page consacrée aux filiales
Canada Eldor inc.	• Site Web de la CDEV : page Web de Canada Eldor inc. • Source : Canada Eldor inc.
Corporation d'innovation du Canada	• Site Web de la CDEV : Corporation d'innovation du Canada • Plan : Corporation d'innovation du Canada

Corporation de développement des investissements du Canada

Bureau principal de Toronto

161, rue Bay, bureau 4540
Toronto ON M5J 2S1

Bureau d'Ottawa

50, rue O'Connor, bureau 1120
Ottawa ON K1P 6L2

Téléphone : (416) 966-2221

Site Web: www.cdev.gc.ca/fr

